



De février 2018
à septembre 2019

Aménagement du plateau piétonnier des Halles

L'aménagement du plateau piétonnier des Halles par la Ville de Paris se poursuit. La seconde phase de travaux concerne la rue Saint-Denis, entre la rue Berger et la rue de la Reynie et se déroulera en trois étapes jusque mi-juin.

Deuxième phase de travaux de fin mars à mi-juin 2018

Elle est décomposée en trois temps :

- **De fin mars à mi-avril :**

- > Entre fin mars et mi-avril des travaux de rénovation de l'éclairage public seront réalisés au carrefour entre les rues Saint-Denis et Berger, et sur la rue Berger entre la rue Saint-Denis et le boulevard Sébastopol.
- > De début avril à mi-avril : les travaux seront réalisés par demie-chaussée rue Saint-Denis (entre les rues Berger et de la Reynie), afin de conserver la circulation des véhicules de livraisons et de secours. L'emprise de chantier se situera côté place Joachim Du Bellay. Les travaux concerneront la déconstruction de la chaussée et la pose des nouveaux caniveaux.

- **De mi-avril à mi-mai,** les emprises de chantier sur la rue Saint-Denis basculeront du côté des façades d'immeubles. Les travaux concerneront la déconstruction de la chaussée, la pose des caniveaux et les travaux de rénovation de l'éclairage public.

- **De mi-mai à mi-juin,** la rue Saint-Denis (entre les rues Berger et de la Reynie) sera fermée à la circulation pour finaliser les travaux d'éclairage public et mettre en œuvre les nouveaux revêtements de chaussée : partie centrale en dalles et parties latérales en asphalte.

Maître d'ouvrage :
Mairie de Paris

Maître d'œuvre :
Direction de la Voirie
et des Déplacements,
STV Centre
31, rue Mauconseil,
75001 Paris
Tél : 01 44 76 65 00
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h30

Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour minimiser la gêne occasionnée par ces travaux.

Les impacts de la deuxième phase de travaux

● Accès des riverains et protection des piétons

Maintien et protection en permanence de la circulation des piétons et des accès aux immeubles et commerces.

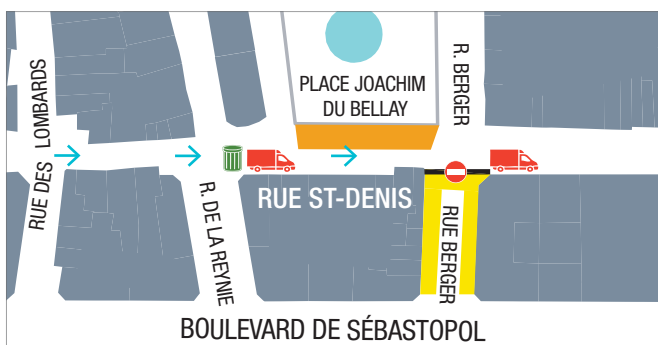
● Livraisons

Une zone de livraison 🚚 et une zone de débordage 🗑️ temporaires seront aménagées aux extrémités de la zone de travaux.

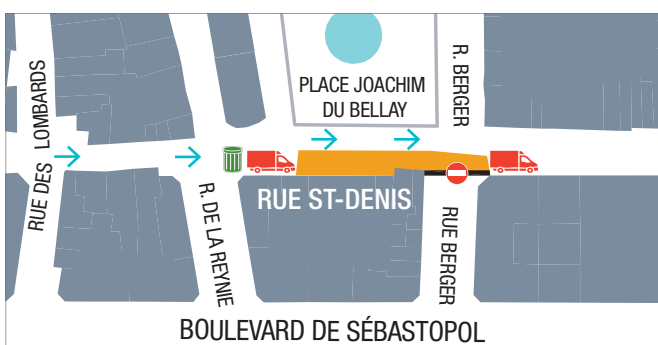
De fin mars à mi-mai :

● Circulation

- > L'accès des véhicules de secours et de livraisons sera assuré.
- > La rue Berger entre la rue Saint-Denis et le boulevard Sébastopol sera mise en impasse. Seuls les accès pour le chantier seront autorisés.



De fin mars à mi-avril Emprise chantier
De début à mi-avril Emprise chantier

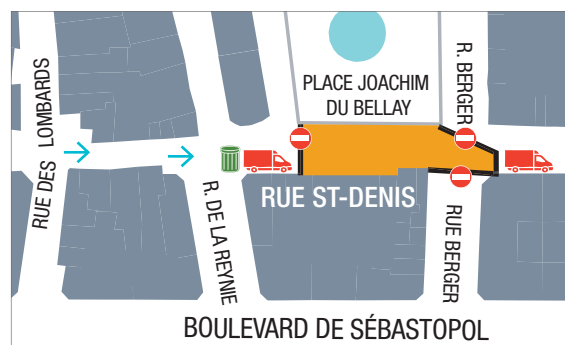


De mi-avril à mi-mai Emprise chantier

De mi-mai à mi-juin :

● Circulation

- > La rue Saint-Denis, dans sa portion entre la rue de la Reynie et la rue Berger, sera fermée à la circulation.
- > Entre la rue de la Reynie et la rue des Lombards, le sens de circulation de la rue Saint-Denis sera inversé jusqu'à la fin de cette phase pour permettre la sortie des véhicules sur la rue des Lombards en direction du boulevard Sébastopol.
- > La rue Berger restera en impasse entre la rue Saint-Denis et le boulevard Sébastopol. Seuls les accès pour le chantier seront autorisés.



De mi-mai à mi-juin Emprise chantier

Une question sur le chantier ? Ecrivez un courriel à l'adresse dvd-travauxhalles@paris.fr.
Nous vous répondrons dans les meilleurs délais



Flashez ce code pour consulter la page consacrée à l'aménagement du plateau piétonnier des Halles ou rendez-vous sur www.paris.fr/chantiers.